

Commune de Gouvy	ODR de GOUVY - Groupe de travail « Réhabilitation des sentiers traditionnels » Compte-rendu de la réunion du 24/03/2022
------------------	--

Animatrice : Anne Secrétaire : Christel	Présents : Steve THIRY, Lie BOSSAERTS, David CRAENHALS, Pierre NAMUR, Michel MEUNIER, Gauthier DRION, Isabelle LEMAIRE, Michel MARENNE Excusée : Bernadette Thiry Pour le syndicat d'initiative : Bernadette REMACLE Pour la FRW : Anne Klein et Christel Weber
--	--

ORDRE du JOUR	TRAITEMENT et DECISION
	<p>Cette réunion clôture le travail du GT qui a atteint l'objectif fixé (voir point 2). L'association « Gouvy, Chemins et Sentiers » a été créée et se basera sur l'inventaire réalisé par le GT pour poursuivre les actions sur le terrain.</p>
1. Présentation de l'audit des balades balisées par Bernadette Remacle	<p><u>Mission</u> : réaliser le diagnostic des 36 balades balisées sur Gouvy et faire une proposition de tri/d'amélioration.</p> <p><u>Contexte</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe sur la commune, de nombreuses balades qui ne sont pas reprises dans ces 36 balades : <ul style="list-style-type: none"> - parcours GR 57, GR571 et GR mémorial - la traversée des Pays et des Ages (PN2O et Interreg) - le balisage des points noeuds - le parcours AGRETA (Ardenne Grande Région- Ecotourisme et Attractivité) - balades thématiques (Balade „A pas de Loup”, balade des Massotais à Baclain, balade Natagora...) • Bernadette a participé à deux colloques sur le tourisme. De grands changements sont en cours (changements climatiques, ère post-covid, crise énergétique...) et il est nécessaire de prendre ces éléments en compte pour envisager le tourisme de demain. Des études soulignent que les touristes ont une demande de plus de „naturalité” (par exemple : un sentier plutôt qu'un chemin agricole), et d'un contact proche avec les locaux. <p><u>La sélection des balades</u> : voir rappel des critères ci-dessous + les balades sur lesquelles se trouvent soit de belles aires de pique-nique, soit des panneaux didactiques (PN2O, paysages...) ont été retenues.</p> <p><u>Pour rappel : une balade digne d'intérêt =</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une balade qui évite à tout prix les routes nationales - intérêt paysager : alternance de parcours en campagne - en milieu forestier - rochers etc ... - proposer des courbes paysagères - de larges horizons (vues qui portent loin) - de belles perspectives (éviter les lignes droites interminables) - traversée de villages typiques - intérêt patrimonial (anciens chemins (ex. voie romaine - voie postale - bornes architecture rurale - voies de chemin de fer - bâtisses remarquables etc) <p><u>Ce qui a été décidé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors de réunion avec Isabelle et les employées du S.I., les balades inintéressantes ont été enlevées de la liste. - La nouvelle carte comportera les 16 à 18 parcours retenus. Bernadette donne un exemple (balade des contrebandiers).

- La carte sera recto-verso : parcours pédestre / parcours VTT.
- Idéalement, des pictogrammes seront ajoutés au tableau récapitulatif des balades pour indiquer par ex : aire pique-nique, intérêt patrimonial..
- Des liaisons entre les parcours de manière à allonger ou raccourcir les balades seront envisagées.

A noter :

Cet audit est un premier filtre. Les démarches vont continuer pour valider ces changements : réunion avec le délégué IGN, consultation de spécialistes. Toute la question de l'entretien et du coût lié à l'entretien de ces chemins et sentiers par la commune se pose. La volonté du CGT et de la commune est de promouvoir les plus belles balades et s'assurer que les moyens seront mis en oeuvre pour les entretenir (fauchage, coupe, balisage, panneaux didactiques...). Moins de balades balisées mais davantage de qualité.

D'autres communes ont également adopté ce principe de sélection qualitative de leurs balades ainsi que revu et modifié leurs cartes en fonction (ex : Malmedy et Waimes).

Éléments débattus par les participants :

- „Que deviendront les balades retirées de la liste ? Concrètement, qu'est-ce que cela représente sur le terrain ? „
 - ▶ Les balisages ne seront pas enlevés car d'anciennes cartes seront encore utilisées par des touristes. Par contre, la commune ne pourra pas continuer à entretenir les 36 parcours sur le long terme.
- „Si le balisage n'est pas entretenu ainsi que certains tronçons, c'est la même chose que les faire disparaître”.
- „C'est contradictoire de séparer les balades touristiques et les sentiers traditionnels à ce point. Si les touristes désirent rencontrer la population, ça serait plus logique de faire des liens entre les balades balisées et les sentiers traditionnels. »
 - ▶ C'est important de tenir compte de l'évolution de la demande des touristes ainsi que du coût de gestion et entretien de cette multitude de balades pour la commune. La nouvelle carte mettra en valeur les plus belles balades. Rien n'empêche les citoyens d'encoder des parcours (ex : balades non retenues) sur les différentes applications existantes.
- *Plutôt que de supprimer des balades balisées, pourquoi ne pas chercher à améliorer les itinéraires en cherchant des alternatives ?*
 - ▶ Les changements ne sont pas si simples à opérer (démarches CGT, critères, conditions à respecter...).
- ...

**2. Chemin
parcouru
par le GT**

Anne rappelle (voir présentation PPT ci-jointe) le travail en lien avec le PCDR au niveau de la mobilité douce sur la commune.

3 objectifs avaient été fixés :

1. „Exploitation du potentiel touristique des chemins et sentiers” : une Fiche-Projet concernant l'aménagement de 6 sentiers thématiques. En attente. > cette offre serait complémentaire aux balades balisées reprises sur la carte du S.I. Il s'agirait d'un autre type de balades (6 thématiques) et d'un autre balisage. Des infrastructures d'accueil pour les touristes sont également budgétées dans le cadre de cette fiche.
2. „Amélioration de la mobilité douce” : 1ière convention pour la phase 1 = relier l'école de Cherain aux villages proches. En cours.
3. „**Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels**” : le GT s'était fixé comme objectif de recenser les chemins et sentiers qui mériteraient de figurer parmi le réseau de sentiers traditionnels à réhabiliter/promouvoir (état des lieux, ...) et argumenter le choix : en quoi ce cheminement a-t-il du « sens » ? Le travail a été réalisé par les membres du GT. C'est un relevé très complet et conséquent qui servira de base pour la suite des actions sur le terrain.

Il est demandé aux membres présents d'identifier une priorité en terme d'intervention communale dans la zone qu'ils ont parcourue.

ZONES	QUI ?		Présenté le	Priorité
Cherain – Sterpigny – limites Baclain, Montleban, Rettigny	Pierre NAMUR ; David CRAENHALS	V	22 octobre 2020	Terminer ce qui a été entamé en installant des échaliers *
Montleban – Lomré – Baclain - Langlire	José THIRY ; Steve THIRY	V	22 octobre 2020	Sentier dans Montleban Sentier vers Baclain
Courtil – Bovigny – Honvelez – Cierreux - Rogery	Joseph TOUBON	V	20 septembre 2021	?
Gouvy (Halconreux – limite Limerlé)	Pierre BRASSEUR	V	18 novembre 2021	?
Beho – Ourthe – Wathermal – Deiffelt	Michel MEUNIER	V	18 novembre 2021	Petit sentier dans Ourthe
Brisy - Vaux	Lie BOSSAERTS	V	27 janvier 2022	Petit pont + caillebotis Connexion vers Montleban

*Gauthier et Michel iront trouver les propriétaires des deux parcelles sur lesquelles des échaliers pourraient être installés.

- Les échaliers sont pratiques et permettent d'éviter les routes, de réutiliser des sentiers existants. Dans ce cas-ci, cela compléterait les travaux entamés pour réouvrir la totalité du chemin vers Cherain.
- Question de la sécurité lors du passage sur des parcelles avec du bétail.

3. La suite

L'association « Gouvy, Chemins et sentiers » permettra l'identification, la centralisation, la coordination de l'investissement citoyen en faveur des sentiers. Toutes les données des différents relevés du GT vont être rassemblées dans un tableau qui servira d'outil de référence (et de pilotage) pour l'association. Celle-ci sera amenée à communiquer régulièrement avec la commune afin de coordonner les travaux d'entretien et certaines interventions qui pourront être faites par le service communal. Les membres du GT sont invités à rejoindre l'association.
La question du parrainage des balades ou des chemins et sentiers est reposée > la réflexion est en cours avec l'association.

Exemples

- Un groupe de citoyens de Baclain a dégagé un chemin (inutilisé depuis 15 ans) d'une longueur de 80 mètres, durant une journée. Le résultat est impressionnant et positif.
- Steve dégage depuis quelques mois un chemin à Montleban de 500m de long, inutilisé depuis plus de 50 ans. C'est un travail conséquent. Bientôt terminé.
- Bernadette explique la formule des balades du jeudi (soir) en été à Vielsalm. Objectif : redécouvrir les villages de la commune + convivialité. De juin à août, tous les jeudis à 19h. Succès important auprès des salmiens.

Un verre est partagé pour remercier le GT pour le travail accompli.

Merci à tou.te.s !